

plusieurs personnes ou à plusieurs choses de même espèce, chaque fois que le contexte se prête à cette extension. *i*

11. Le mot "personne" comprend les corps politiques et incorporés et s'étend aux héritiers et représentants légaux, à moins que la loi ou les circonstances particulières du cas ne s'y opposent. *j*

12. Les termes "écritures," "écrits," et autres ayant la même signification, comprennent ce qui est imprimé, peint, gravé, lithographié, ou autrement tracé ou copié. *k*

13. Le mot "mois" signifie un mois de calendrier.

14. Les mots "jour de fête" ou "jour férié" comprennent : 1o les dimanches; 2o le premier jour de l'an; 3o la fête de l'Epiphanie, le mercredi des Cendres, le Vendredi-saint, le lundi de Pâques, la fête de l'Ascension, et les fêtes de la Toussaint, la Conception et Noël; (56 V., c. 38); 4o l'anniversaire de la naissance du Souverain ou le jour fixé par proclamation pour sa célébration; 5o le premier jour de juillet, (anniversaire de la mise en vigueur de l'Acte d'Union), ou le deuxième jour du mois, si le premier est un dimanche; et 6o tout autre jour fixé par proclamation royale, ou par proclamation du gouverneur-général ou du lieutenant-gouverneur, comme jour de fête publique ou comme jour de jeûne ou d'actions de grâces générales ou comme fête du travail. *m*

15. Le mot "serment" comprend "l'affirmation solennelle" qu'il est permis à certaines personnes de faire au lieu du serment. *n*

16. Le mot "magistrat" signifie juge de paix; "deux juges de paix" signifient deux juges de paix ou plus, agissant de concert.

more than one person, or more than one thing of the same sort, whenever the context admits of such extension. *i*

11. The word "person" includes bodies politic and corporate, and extends to heirs and legal representatives, unless such meaning is contrary to law or inconsistent with the particular circumstances of the case. *j*

12. The words "writing" "manuscript" and terms of like import, include words printed, painted, engraved lithographed or otherwise traced or copied. *k*

13. The word "month" means a calendar month. *l*

14. By "holidays" are understood the following days:—1. Sunday;—2. New Year's Day;—3. The festivals of the Epiphany, Ash Wednesday, Good Friday, Easter Monday, the Ascension, All Saints day, Conception and Christmas Day; (56 V., c. 38);—4. The anniversary of the birthday of the sovereign or the day fixed by proclamation for its celebration;—5. The first day of July, (the anniversary of the day on which the British North America Act, 1867, came into force) or the second day of July, if the first be a Sunday, and—6. Any other day fixed by royal proclamation or by proclamation of the governor-general or of the lieutenant-governor, as a public holiday or as a day of general fast or thanksgiving, or as Labour Day. *m*

15. The word "oath" includes the solemn affirmation which certain persons are permitted to make instead of an oath. *n*

16. The word "magistrate" means a justice of the peace. "The justices of the peace" mean two or more justices sitting or acting together.